

GUIDE DES CITOYENS

ÉDITION 2026 - 28



Sainte-Anne-des-Lacs

La nature à l'état pur !

SADL.QC.CA

Crédit @ Dominique Malo




Frédérique Chauret-Denault
PHARMACIENNE-PROPRIÉTAIRE

Des soins et services personnalisés
Prise en charge de la douleur chronique • Analyse du profil médicamenteux
Suivi des maladies chroniques • Services d'ordonnances vétérinaires
Vaccination • Casiers intelligents au Marché MonChoix • Livraison gratuite
Santé-voyage • Produits d'artisans locaux • Fraichement rénové
Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

640, ch. de Ste-Anne-Des-Lacs, Ste-Anne-Des-Lacs | Tél. : 450 224-4613 | Téléc. : 450 224-9284



CONSTRUCTIONS 458 NORD INC.

Vincent Hogue
514 668-3020
vincenthogue@constructions45.com JOR 1B0

1 chemin des Merises
Sainte-Anne-des-Lacs



ARMOIRES 45E NORD

ARMOIRES DE CUISINE / SALLE DE BAIN / WALK-IN
Carl Lamoureux | 450-821-2305
156F, route 117, Ste-Anne-des-Lacs, JOR 1B0

RBQ 5835-3582-01
RBQ 5623-1749-01



ATELIER MÉCANIQUE CMF

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
PNEUS • SILENCIEUX • FREINS • SUSPENSION

CLAUDE FONTAINE, PROPRIÉTAIRE • TÉL. : 450 224-8664
684, CH. DE SAINTE-ANNE-DES-LACS, SAINTE-ANNE-DES-LACS
ATELIERMECANIQUECMF@CGOCABLE.CA • AUTOPROSERVICE.COM



AUTOPRO




IGA extra



FAMILLE JASMIN
Saint-Sauveur

Visitez notre page Facebook
marchesfamillejasmin



130 Chemin du Lac-Millette
Saint-Sauveur
QC JOR 1R6
450 227-2141



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Anne-des-Lacs

Hôtel de ville
773, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs
Sainte-Anne-des-Lacs (QC) JOR 1B0
sadl.qc.ca | info@sadl.qc.ca
450 224-2675 | 450 224-8672
Lundi à jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
Vendredis de 8 h 30 à 12 h

MAIRIE
Poste 258 | jdalzell@sadl.qc.ca

DIRECTION GÉNÉRALE
Poste 228

SERVICE AUX CITOYENS
Poste 233

BIBLIOTHÈQUE
Poste 300

COMMUNICATIONS
Poste 302

CAMP DE JOUR
450 230-7598 | Du 1^{er} mai au 16 août

COMPTABILITÉ
Poste 222

TAXATION
Poste 301

ENVIRONNEMENT
Poste 260

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
Poste 262

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE
Poste 227

TRAVAUX PUBLICS
Poste 264

URBANISME
Poste 260



SAINTE-ANNE-DES-LACS
sur votre cellulaire sadl.qc.ca

450 224-2675 | SADL.QC.CA

Billet du maire

Chers citoyens,

C'est avec beaucoup de joie et de fierté que nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous. En choisissant notre territoire comme milieu de vie, vous enrichissez notre communauté de vos expériences, de vos talents et de votre présence.



Notre région est un endroit où la nature occupe une place privilégiée, où les paysages invitent à la découverte et où les gens cultivent depuis longtemps un fort esprit d'entraide et de solidarité. Ici, nous avons la chance de vivre au cœur d'un environnement exceptionnel que nous avons tous la responsabilité de préserver pour les générations futures.

Nous vous invitons à profiter pleinement de tout ce que notre territoire a à offrir : ses espaces naturels, ses activités, ses traditions et surtout sa communauté tissée serrée, accueillante et bienveillante. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un milieu de vie harmonieux où le respect de l'environnement, des lieux et des personnes demeure au cœur de nos valeurs.

S'intégrer à une nouvelle communauté est une belle aventure, et nous souhaitons vous accompagner dans cette démarche. N'hésitez pas à vous rapprocher de notre municipalité. Nous sommes là pour vous informer, vous orienter et vous faire découvrir les nombreuses ressources, activités et occasions de rencontre qui favorisent les liens entre citoyens.

Votre arrivée contribue à faire grandir notre communauté. Nous espérons que vous vous sentirez rapidement chez vous et que vous trouverez ici un milieu de vie à votre image, où il fait bon vivre, s'épanouir et partager.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous accueillir personnellement,

John Dalzell
Maire

LES CONSEILS POUSSENT ICI



jardin Dion

NOS JARDINERIES

Saint-Anne-des-Lacs
Sainte-Thérèse

(450) 227-6446



Ambiance d'intérieur

Institut de Design d'intérieur | DIPLOMÉE

514 994-4729 | sylvie@rb-design.net | rbdesign.sylvie

Design & décoration d'intérieur

COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL | ÉBÉNISTERIE | CLÉ EN MAIN



Manon Demers

Masso - kinésithérapeute

139, chemin des Rossignols, Sainte-Anne-des-Lacs



pour un rendez-vous :
gorendezvous.com/manondemers
450 565-8008



SOMMAIRE

Un peu d'histoire 7

Qui sommes-nous? 8

Historique des maires et mairesses,
secrétaire-trésorier et directeur général.

Le conseil municipal 10

Fonctionnement du conseil;
Districts électoraux;
Responsabilités;
Rôle du maire ou de la mairesse;
Rôle d'une conseillère ou d'un conseiller;
Séances du conseil.

Mandats des comités du conseil 12

Les politiques du conseil;
Élections municipales;
Codes d'éthique et de déontologie.

Qu'est-ce qu'une MRC? 13

Urbanisme 14

Règlements;
Permis;
Abris d'autos temporaires;
Ventes de garage.

Évaluation 17

Administration;
Taxation;
Païement;

Environnement 18

Portrait du territoire;
Le Service de l'Environnement;
Préservation des lacs, cours d'eau
et milieux humides;
Installations septiques;
Eau potable / Puits;
Eau pluviale;
Écocentre;
Matières résiduelles;
Type de bacs accepté et disposition du bac;
Lieux d'apport volontaire;
Contrôle de l'érosion;
Pesticides et fertilisants;
Milieux humides;
Arbres / Couvert forestier;
Bande de protection riveraine;
Embarcations nautiques et station de lavage.

Communications 27

Site Web;
Portail citoyen;
Infolettre;
Médias sociaux;
Bulletin municipal L'Étoile;
Autres communications.

**Loisirs, culture
et vie communautaire** 30

L'hiver à Sainte-Anne-des-Lacs;
Semaine de relâche;
Le printemps et l'été à Sainte-Anne-des-Lacs;
L'automne à Sainte-Anne-des-Lacs
(Parcs et sentiers);
Événements et programmation des cours;
Vie communautaire.

Bibliothèque 38

Tarification;
Services offerts;
Notre collection;
Prêt;
Document perdu ou abîmé;
Le Réseau Biblio Laurentides;
Accès sans fil;
Club de lecture;
Nip biblio;
Heure du conte;
Groupe Facebook;
Livres numériques.

Incendie et sécurité publique 40

La sécurité publique;
Le service de sécurité incendie;
La sécurité civile;
Règlements et consignes de sécurité.

Travaux publics 44

Son rôle.

**Répertoire des ressources
communautaires et de santé** 45

Régie publicitaire : Éditions Média Plus Communication
info@editionsmpc.ca • editionsmpc.ca

Impression :
Imprimerie spéciale
de la compagnie
Éditions Média Plus
Communication

Dépôt légal : Bibliothèque
et Archives nationales du Québec 2026






**MAISON
CHIROPATRIQUE
PIEDMONT**

Dre Myriam Bourgault-Albert, chiropraticienne

Depuis 2014

Prenez rendez-vous! chiropiedmont.com
 579 995-0119 info@chiropiedmont.com

ÉPICERIE
 • TRAITEUR •

La Cena

450 227-8800
 585, boul. des Laurentides
 Piedmont, J0R 1K0

lacenaepicerietraiteur.com
 lacenaepicerietraiteur@hotmail.com

Au plaisir

ÉPICERIE ITALIENNE
 BOUCHERIE
 TRAITEUR







Lac Guindon Crédit @ Chantal Michel

Un peu d'histoire...

Si on découvre dans les archives des Laurentides qu'il y a 5000 ans, les habitants étaient des Algonquins, on apprend que, beaucoup plus tard, les premiers arrivants de Sainte-Anne-des-Lacs sont des gens fuyant la Rébellion des Patriotes de 1837, des gens qui refusent de participer à cette guerre du Bas-Canada qui se déroule ces années-là aux alentours de Saint-Eustache. Plusieurs anglophones et francophones, qui demeurent à cette époque au nord de Montréal, notamment dans les anciens villages qui forment maintenant Mirabel, décident alors de monter plus haut pour protéger leurs jeunes familles et s'installent sur des terres vierges, ici, chez nous, alors territoire de la paroisse de Saint-Sauveur. De rares routes relient d'ailleurs Saint-Jérôme au lac Marois. Les premiers colons défrichent des chemins et des terres et se servent du bois pour bâtir maison et se chauffer. Ils sont agriculteurs, ils trappent et pêchent dans les lacs pour se nourrir. Bien vite ils sèment leurs terres et élèvent des animaux. Quelques-uns deviennent commerçants, vendant le nécessaire et, l'été venu, les produits de la ferme.

Quelque cent ans plus tard, la population est de 350 habitants. Plusieurs chemins se fauillent entre les nombreux lacs; deux églises et deux écoles ont pignon sur rue. La chapelle catholique-romaine reçoit d'une dame bénévole une magnifique statue de Sainte Anne, d'où le nom de notre municipalité. Notre village devient une entité distincte et, en 1946, il se sépare du territoire de Saint-Sauveur pour devenir : « la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs ».

À cette époque du boom des naissances (baby-boom), tout juste après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le développement touristique des Laurentides prend son envol. Le train roule de plus en plus loin et les automobilistes empruntent de nouvelles routes. La première pente de ski, tout près du lac Loisel, se dote d'un remonte-pente (ski-tow) et des auberges accueillent les touristes. Au fil du temps, on construit des chalets d'été, car notre municipalité était un endroit très recherché par les citadins. Le magasin général, le garage, les hôtels, les pensions, les restaurants et les entreprises de construction contribuaient à l'expansion de la Municipalité.¹ Puis, les très réputés camps de vacances accueillent les enfants et les adolescents, sous la gouverne des Clercs de Saint-Viateur.

La station de ski Mont Sainte-Anne déroule son tapis blanc au début des années 50 et attire de très nombreux touristes, si bien qu'en 1959, on inaugure le très luxueux chalet resto-bar de ski nommé l'Étoile. Quelques années plus tard, le prolongement de l'Autoroute 15 empiète sur les pentes et sonne le glas de cette station extrêmement populaire.

Dès lors, la vocation touristique et l'achalandage de Sainte-Anne-des-Lacs diminuent et la dernière école ferme ses portes en 1972. La Municipalité se transforme et prend un nouveau virage. Peu à peu, les vacanciers convertissent leur résidence secondaire en résidence permanente. De nouveaux citoyens s'installent, des parcs apparaissent et des nouveaux chemins s'ouvrent. La Municipalité offre dorénavant des services et une qualité de vie indispensables à la saine gestion de son territoire.

De 350 habitants en 1947, elle passe, en l'espace de 65 ans, à 3500 résidents. Et elle compte bien continuer d'évoluer, comme sa population, tout en focalisant sur ce qui importe le plus à Sainte-Anne-des-Lacs : « La nature à l'état pur ! ».

(1) Extrait du « Guide historique de Sainte-Anne-des-Lacs » de Michel Andreoli.

**C'EST PAS PARCE QUE ÇA NE PARAÎT PAS
QUÉ ÇA N'EXISTE PAS.**



SOS

**VIOLENCE
CONJUGALE
1800 363-9010**

TU T'IMAGINES
DES AFFAIRES
 Tu comprends rien
 C'est d'égoïste
 T'es rien sans moi
 ferme ta gueule
 C'EST MON GARS, SI TU PARS OUBLIE LE
 T'as vraiment un problème...
 Tu cours après le trouble...

R.B.Q. : 5642-9287-01

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

construction ANFRA inc.

450 512-5989 frankbonneau@gmail.com

Finition intérieure | Revêtement extérieur
 Construction neuve | Charpente | Rénovation

Qui sommes-nous ?

Voici quelques données sur notre belle municipalité et la communauté qui la compose !

Entre 2016 et 2021*, la population est passée de 3611 habitants, à 3862, soit une croissance de 7 % en cinq ans. En comparaison, pour la même période, la croissance dans la MRC des Pays-d'en-Haut a été de 12 %. Le recensement de Statistique Canada de 2021 mentionne que l'âge moyen de la population de Sainte-Anne-des-Lacs est de 47,4 ans.

En 2021, il y avait 1792 logements privés occupés à Sainte-Anne-des-Lacs ce qui représente une variation de 8,9 % par rapport à 2016.

En 2021, 525 enfants âgés de 0 à 14 ans ont été dénombrés à Sainte-Anne-des-Lacs, représentant 13,6 % de la population totale. La population en âge de travailler (15 à 64 ans) représentait quant à elle 61,7 % de la population totale, alors que 955 personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 24,7 % de la population totale.

* Le prochain recensement mené par Statistique Canada était encore en cours au moment de la préparation du guide.



Crédit @ Ismaelle Girard

Historique des maires et mairesses, secrétaire-trésorier et directeur général

PÉRIODE	MAIRE	SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
Juillet 1946 à juillet 1951	Pierre E. Hurtubise	François Martineau
Août 1951 à novembre 1954	Donald Goyette	François Martineau
Décembre 1954 à mai 1958	Camille Nadeau	François Martineau
Juin 1958 à juin 1961	Raymond Labrèche	François Martineau
Juillet 1961 à avril 1975	Claude Boyer	François Martineau
Mai 1975 à décembre 1976	Claude Boyer	Jules Caron
Janvier 1977 à mars 1979	Claude Boyer	Jeannine Genest
Avril 1979 à décembre 1983	René Provost	Jeannine Genest
Janvier 1984 à mars 1985	Claude Boyer	Jeannine Genest
Avril 1985 à août 1985	Claude Boyer	Nicole R. Poissant
Septembre 1985 à janvier 1990	Claude Boyer	Diane Desjardins
Février 1990 à avril 1990	Claude Boyer	Lise Gauthier
Mai 1990 à avril 2001	Claude Boyer	Claude Panneton
Mai à Juin 2001	Claude Boyer	Carole Leduc *
Juillet 2001 à février 2002	Claude Boyer	Lisette Claveau
Mars 2002 à juin 2002	Claude Boyer	Carole Leduc *
Juillet 2002 à mars 2006	Claude Boyer	Christiane Côté
Avril 2006 à octobre 2009	Claude Boyer	Jean-François René
Novembre 2009 à novembre 2013	Claude Ducharme	Jean-François René
Novembre 2013 à novembre 2017	Monique Monette Laroche	Jean-François René
Novembre 2017 à mai 2019	Monique Monette Laroche	Jean-François René
Juin 2019 à novembre 2021	Monique Monette Laroche	Jean-Philippe Gadbois
Novembre 2021 à septembre 2022	Catherine Hamé	Jean-Philippe Gadbois
Octobre 2022 à novembre 2022	Catherine Hamé	Alain Grégoire*
Novembre 2022 à février 2023	Catherine Hamé	Sylvain Michaudville*
Février 2023 à novembre 2025	Catherine Hamé	Anne-Claire Robert
Novembre 2025 à février 2026	John Dalzell	Anne-Claire Robert
Février 2026 à ...	John Dalzell	Maria Eugenia Valenzuela

* Poste occupé par intérim.

Le conseil municipal

Les élus représentent la population de Sainte-Anne-des-Lacs. Ils prennent des décisions sur les orientations, les priorités et les services de la Municipalité et en administrent les affaires.

Fonctionnement du conseil

Le conseil municipal veille à la qualité de vie de la communauté. Les élus doivent toujours prendre leurs décisions dans l'intérêt des citoyens qu'ils représentent et seulement lors des assemblées du conseil, sous forme de règlement ou de résolution. Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus ne peuvent pas prendre de décisions au nom de la Municipalité, sauf le maire ou la mairesse dans le cadre de l'exercice de son pouvoir d'urgence.

Le conseil prend ses décisions à la majorité des membres présents. Il se réunit ordinairement une fois par mois, mais peut le faire plus souvent. Il peut aussi convoquer des assemblées extraordinaires dont celle pour adopter le budget.

Districts électoraux

Suite aux élections municipales de 2013, le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs a été divisé en 6 districts électoraux. Les membres du conseil sont maintenant élus par district et représentent leur district tout au long de leur mandat.

Responsabilités

Le rôle principal du conseil est de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins de la communauté.

La nature des sujets soumis au conseil est variée, mais doit être maintenue à l'intérieur d'un cadre budgétaire rigoureux. Le conseil assume les droits et devoirs dévolus par le Code municipal du Québec, de même que par certaines lois connexes, comme la Loi sur la fiscalité municipale, la Loi sur les compétences municipales et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Ainsi, le conseil peut décider des orientations pour divers aspects de la qualité de vie de la communauté, dont le développement économique, le réseau routier, l'urbanisme, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement des eaux usées, le développement communautaire, les loisirs, la culture, etc.

Rôle du maire ou de la mairesse

La personne élue maire ou mairesse représente l'ensemble de la population de la Municipalité. Elle préside les assemblées du conseil municipal et travaille en collégialité avec les autres membres de ce conseil. Elle possède aussi le droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux, assurant ainsi la transparence du conseil municipal pour la communauté. C'est aussi le maire ou la mairesse qui achemine les mandats confiés par le conseil à l'appareil administratif municipal, supervise l'application des règlements et des résolutions et communique toute à information jugée d'intérêt public.

Le maire ou la mairesse doit spécialement veiller à ce que les revenus de la Municipalité soient perçus et dépensés suivant la loi. Le maire ou la mairesse peut aussi participer à d'autres instances démocratiques, comme le conseil de la MRC.

Mentionnons que le maire ou la mairesse peut exercer un droit de veto sur les décisions du conseil en refusant de les approuver et, par conséquent, de signer les documents relatifs à ces décisions. Ce droit de veto est suspensif, c'est-à-dire qu'il peut être renversé si la majorité absolue des membres du conseil adopte à nouveau la décision.

En tout temps, le maire ou la mairesse participe à la prise de décisions lors des assemblées du conseil, mais n'est pas obligé de voter. Dans une situation d'urgence qui menace la vie ou la santé de la population ou l'intégrité des équipements municipaux, le maire ou la mairesse peut, de son propre chef, autoriser les dépenses et attribuer les contrats jugés nécessaires pour remédier à la situation.

Rôle d'une conseillère ou d'un conseiller

Plusieurs fonctions des conseillères ou conseillers influencent des décisions importantes pour votre milieu. En plus d'assister aux assemblées du conseil et d'y faire valoir les intérêts de votre communauté, les conseillères ou conseillers peuvent éclairer le conseil sur des sujets particuliers. Ils peuvent en effet être nommés à des comités ou encore se voir attribuer des dossiers qu'ils devront approfondir afin de soutenir le conseil dans ses décisions.

Les conseillères ou conseillers ont l'obligation de voter à chaque proposition débattue lors des assemblées du conseil, sauf s'ils sont en situation de conflit d'intérêt. Enfin, ils peuvent aussi faire office de maire suppléant. Ainsi, en l'absence du maire ou de la mairesse ou pendant une vacance à ce poste, la conseillère ou le conseiller désigné par le conseil remplit les fonctions du maire ou de la mairesse.

Séances du conseil

Les séances du conseil ont lieu chaque deuxième lundi du mois, à quelques exceptions : lors de jours fériés et lors de la période estivale.

sadl.qc.ca pour les détails

Mandats des comités du conseil



**MRC des
Pays-d'en-Haut**

Crédit @ Daniel Desmarais

Les politiques du conseil

Le conseil peut adopter diverses politiques qui définissent les grandes orientations des actions et des services qu'il offre ou souhaite offrir à la population.

Élections municipales

Au Québec, pour que vous puissiez voter lors d'élections à votre municipalité, votre nom doit être inscrit sur la liste électorale à l'adresse de votre domicile (votre résidence principale). Le directeur général des élections du Québec garde à jour la liste électorale permanente en continu, mais vous avez la responsabilité de vous assurer que les informations vous concernant sont exactes. À cet effet, vous pouvez communiquer avec le Service de la direction générale d'Élections Québec en téléphonant au 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

Pour les propriétaires de terrains ou d'une résidence secondaire, vous pouvez communiquer avec la Municipalité afin d'obtenir un formulaire d'inscription.

Codes d'éthique et de déontologie

À l'automne 2021, le gouvernement du Québec réalisait une importante refonte de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Même si toutes les municipalités doivent revisiter leur code d'éthique suite à une élection générale, cette révision était de plus grande envergure.

Ce code et plus particulièrement les règles énoncées dans celui-ci guident la conduite de tout membre du conseil.

Principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique

**INTÉGRITÉ
HONNEUR
PRUDENCE
RESPECT ET CIVILITÉ
LOYAUTÉ
RECHERCHE DE L'ÉQUITÉ**

Les membres du personnel doivent aussi se conformer à une version revisitée du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux le 14 mai 2026.

Qu'est-ce qu'une MRC?

Les MRC ont été créées au début des années 1980 par l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979). Chaque MRC est constituée d'un conseil, formé des maires des municipalités locales (MRC des Pays-d'en-Haut, 2018). Le préfet, celui qui préside les maires, est élu par les citoyens de chaque municipalité lors des élections municipales qui se tiennent aux quatre ans.

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs fait partie de la MRC des Pays-d'en-Haut. Les compétences de cette MRC sont nombreuses : planification et gestion des matières résiduelles, service de l'évaluation foncière (sous-contractant), schéma de l'aménagement et de développement et bien plus encore.

Pour plus d'information sur votre MRC, visitez leur site Internet : lespaysdenhaut.com



Crédit @ Monic Girard



Crédit photos @ Daniel Desmarais

Urbanisme

Le conseil municipal adopte des règlements en plusieurs matières, dont plusieurs touchent les aspects de la vie courante. Ces règlements visent à assurer la qualité de vie, protéger le milieu, contrôler le développement et enfin, empêcher que des nuisances troublent la quiétude des résidents.

Règlements

En matière d'urbanisme, l'application de ces règlements se traduira le plus souvent sous la forme d'émissions de permis et certificats (qui vise à assurer que les projets mis de l'avant sont conformes) et d'inspections sur les immeubles (qui vise à constater le respect de la réglementation ou des infractions, afin de corriger une situation). En certaines occasions, le Service de l'urbanisme est donc amené à émettre des avis ou des constats d'infraction pour veiller à l'application de la réglementation.

Le Service de l'urbanisme est également responsable de l'élaboration et du suivi des modifications de la réglementation.

Une mise à jour sommaire du plan d'urbanisme a été effectué en 2024. Tous les résidents sont invités à consulter les informations à jour.

sadl.qc.ca pour les détails

Permis

Avant de débiter des travaux sur votre propriété, vérifiez auprès des responsables du Service de l'urbanisme ou du Service de l'environnement si un permis de construction ou un certificat d'autorisation est requis. De manière générale, les travaux suivants nécessitent un permis ou un certificat :

- ✓ Toutes les nouvelles constructions (résidence, clôture, piscine, etc.);
- ✓ Tous les travaux d'agrandissement;
- ✓ Le déplacement ou la démolition d'un bâtiment principal ou accessoire;
- ✓ L'ajout d'un logement supplémentaire;
- ✓ Tous les travaux de déblai et de remblai d'un terrain et dynamitage;
- ✓ L'installation, la modification ou la rénovation d'une enseigne;
- ✓ Tout changement d'usage ou toute nouvelle utilisation d'un local ou d'un bâtiment incluant les services professionnels et commerciaux pratiqués à domicile;
- ✓ Et plus encore.

Le respect des règlements est assuré par les officiers municipaux qui sont en charge de leur application. Ainsi, un officier municipal pourra voir à l'émission des permis et certificats ainsi qu'à l'inspection des travaux en cours de réalisation. De plus, lors de la réception d'une plainte, un suivi est assuré par l'officier et si nécessaire, une inspection.

À ce titre, les fonctionnaires désignés et directeurs des Services de l'urbanisme et de l'environnement sont autorisés à pénétrer dans un immeuble privé (terrain vague ou bâtiment) par le règlement municipal, et ce, en vertu du code municipal du Québec.





Abris d'autos temporaires

Ces abris sont autorisés entre le 1^{er} octobre et le 15 mai de l'année suivante. Les abris doivent être localisés à un minimum de 3 mètres du chemin et à 0,75 mètre des unités du lot voisin.

sabl.qc.ca pour les détails

Ventes de garage

Elles sont permises 2 fois par année pour une durée de 2 jours. Dans le cas où un jour férié précède ou suit une fin de semaine, la vente peut durer 3 jours.

Même si aucun permis n'est émis, un registre des ventes de garage est tenu et il est donc nécessaire d'informer le Service de l'urbanisme préalablement à la vente.

Veuillez noter que les enseignes hors site ne sont pas autorisées.



Évaluation

Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date. En vigueur pour trois exercices financiers municipaux consécutifs, il sert principalement à indiquer la valeur de ces immeubles aux fins de la taxation foncière municipale et scolaire.

La Loi sur la fiscalité municipale énonce les principales règles qui régissent l'évaluation et la taxation municipale. Le nouveau rôle d'évaluation de Sainte-Anne-des-Lacs sera déposé en novembre 2026 aux fins de la taxation des années 2027, 2028, 2029.

Taxation

Au début de chaque année, les citoyens reçoivent leur compte de taxe municipale qui comprend la taxe foncière générale, la taxe pour l'amélioration des chemins, la taxe pour la collecte des ordures, des matières recyclables et des matières organiques, la taxe pour le service de la police et les taxes pour des règlements d'emprunt liés à des travaux qui concernent l'ensemble de la collectivité. Les comptes de taxes supérieurs à 300,00 \$ sont payables en 6 versements aux dates d'échéance prévues. Le paiement du compte de taxes est la responsabilité du propriétaire de l'unité d'évaluation. Il est important de communiquer avec le Service de la taxation si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes et pour vérifier que vos informations de correspondance sont à jour.

Administration

La direction générale, ainsi que le Service de la taxation et de l'administration ont pour mandat la gestion administrative, légale et financière de la Municipalité.

Nous offrons un service d'information à tous les visiteurs et citoyens, qu'il s'agisse d'informations relatives à l'évaluation, aux taxes, aux services offerts dans la Municipalité, aux cours offerts dans nos locaux, etc. Nous recevons aussi les plaintes (bris d'asphalte, déneigement, etc.) et nous vous indiquerons également quels sont les organismes à contacter lorsque vous désirez vous défaire de certains biens réutilisables ou des endroits prévus pour la disposition des déchets recyclables.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question concernant un sujet précis, c'est avec plaisir que nous vous répondrons.

Païement

Les citoyens peuvent payer selon quatre différents moyens soit par la poste, soit directement au comptoir selon les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, sur Internet via le site de leur institution financière ou via ACCEO Transphère.

Païement par Internet

Le paiement des taxes en ligne est disponible avec la plupart des institutions financières. Veuillez vous informer auprès de la vôtre pour savoir si la Municipalité est inscrite. Pour vous identifier, vous devez entrer les 10 premiers chiffres de votre numéro de matricule et compléter la case avec le nombre de zéros requis par votre institution financière. Ex. : 5678004757, suivi de zéros. N'hésitez pas à communiquer avec le Service de la taxation pour toute information supplémentaire.

Pour vos amis poilus



355, rue Demontigny
Sainte-Agathe-des-Monts J8C 3S5
819 326-4059 • www.spcall.ca





Environnement

Consultez régulièrement le site Internet municipal sous l'onglet :
vie citoyenne et environnement
pour les premières nouvelles
et pour rester à l'affût.

Crédit @ Daniel Desmarais

Portrait du territoire

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs est située sur le plateau laurentien qui est formé de collines pouvant atteindre près de 400 mètres d'altitude et comporte de multiples milieux naturels. Elle est entièrement incluse dans le bassin versant de La Rivière-du-Nord, c'est-à-dire que toutes les eaux de la Municipalité finissent par rejoindre La Rivière-du-Nord, qui se jette à son tour dans La Rivière-des-Outaouais, légèrement en amont du lac des Deux-Montagnes.

Le réseau hydrographique de la Municipalité s'étend sur environ 26,4 kilomètres linéaires de cours d'eau et les lacs constituent, sans aucun doute, une des plus grandes richesses du territoire. On y dénombre 96 étendues d'eau, dont 34 de plus d'un hectare.

De plus, un total de 387 milieux humides sont recensés sur le territoire de la municipalité. Ces milieux naturels d'exception représentent entre autres une richesse indéniable en terme de biodiversité.

Le territoire est caractérisé par un couvert boisé (forêt mixte) sur un peu moins que le 3/4 soit environ 62 %. De plus, son assise rocheuse (Le Greenville, subdivision du Bouclier canadien, formé il y a plusieurs millions d'années) figure parmi les plus vieilles de la terre. Les roches proviennent des structures de déformations et de métamorphisme. Étant une ancienne chaîne de montagnes maintenant érodée, on y retrouve aujourd'hui quelques secteurs où les pentes sont fortes et où l'épaisseur des sols peut être mince (moins d'un mètre).

Le Service de l'Environnement

Le Service de l'environnement a comme mission de préserver et de valoriser les milieux naturels, tout en assurant un équilibre entre développement et protection de l'environnement. Pour obtenir un permis concernant des installations comme des fosses septiques, des puits, la coupe d'arbres, des quais, des radeaux ou des interventions mineures en bordure de cours d'eau, vous pouvez vous rendre directement sur le portail citoyen à citoyen.sadl.qc.ca afin de remplir votre formulaire de demande. Le Service de l'environnement est là pour répondre à vos questions et vous guider.

sadl.qc.ca pour les détails

Préservation des lacs, cours d'eau et milieux humides

Notre plus grande richesse réside en ces nombreux lacs, cours d'eau et milieux humides parsemés sur le territoire. Leur préservation nous tient à cœur et nos efforts vont en ce sens.

Ainsi, nous faisons appel à l'implication de tous pour préserver et améliorer l'état de nos lacs, cours d'eau et milieux humides. La conformité riveraine est cette zone où l'esthétique de la beauté imparfaite règne en rendant de multiples services écologiques aux plans d'eau. Les rives, c'est une question de santé aux milieux naturels. Ceux-ci sont tous interreliés. Depuis plusieurs années, la Municipalité effectue divers prélèvements afin de suivre l'état de santé des plans d'eau.

sadl.qc.ca pour les détails

Installations septiques

La vidange de votre installation septique doit être effectuée périodiquement selon une formule établie en fonction de l'occupation de la résidence : aux deux ans pour une occupation permanente ou aux quatre ans pour une occupation saisonnière, indépendamment du séjour habité dans la maison. Chaque propriétaire a la responsabilité (règlement provincial) de faire parvenir à la Municipalité une preuve de vidange (photocopie du reçu) de manière à ce que nous puissions tenir nos dossiers à jour.

Dans le doute, pour ne pas recevoir une amende, communiquez avec le Service de l'environnement pour plus de détails.

Toute circulation de véhicules est interdite sur une installation septique. Chaque citoyen a la responsabilité de bien entretenir la surface avec des herbacées (exempt d'arbres et d'arbustes) de son élément épurateur et de maintenir le dégagement des couvercles de sa fosse septique à l'année. Il ne faut pas arroser aux abords d'une installation et éviter l'accumulation d'eau.

Votre installation septique est vulnérable à l'utilisation que vous en faites et malgré son coût important, elle n'est pas éternelle.

Il est primordial de répartir votre consommation d'eau, surtout durant les fortes pluies. Évitez d'y verser une trop grande quantité de javellisant ou d'autres produits nettoyants forts. Ne pas jeter des mégots de cigarettes, des mouchoirs, des serviettes hygiéniques et d'autres déchets. Plusieurs produits sont en vente libre sur le marché avec comme promesse d'allonger considérablement la durée de vie de votre installation. N'ajoutez jamais ces additifs ou bactéries à votre réservoir septique, ils nuiront aux bonnes bactéries établies. Les colonies bactériennes déjà présentes font le travail. Prévoyez aussi le remplacement de votre installation puisque celle-ci peut s'avérer défectueuse après un certain nombre d'années. Sachez qu'une installation défectueuse peut avoir de lourdes conséquences sur l'environnement, et ce, bien au-delà des limites de votre propriété.

Le Service de l'environnement est responsable de l'émission des permis pour les installations septiques et offre l'accompagnement pour bien vous expliquer les étapes à suivre. Informez-vous sur les procédures utiles à de tels travaux et les documents à fournir pour l'obtention d'un permis.

Eau potable / Puits

À Sainte-Anne-des-Lacs, il n'existe pas de réseau municipal d'aqueduc. Par conséquent, les résidences sont approvisionnées en eau potable par le biais de puits privés exploitant les eaux souterraines. Qu'elle soit souterraine ou qu'elle provienne d'un lac ou d'un milieu humide, l'eau qui sert à l'approvisionnement en eau potable est essentiellement fragile et vulnérable. La pérennité, la quantité et la qualité de celle-ci est notre responsabilité collectivement et individuellement. N'abusons pas de cette richesse. En tant que propriétaire il est fortement recommandé de faire analyser la qualité de son eau de puits par un laboratoire accrédité du MELCC, soit une analyse bactériologique une à deux fois par année et/ou une analyse physico-chimique selon les situations. Les travaux de captage d'eau souterraine nécessitent obligatoirement une demande de permis.

Eau pluviale

Une pratique de gestion d'eau pluviale individuelle permet de minimiser les impacts sur notre consommation d'eau potable et de diminuer les apports en sédiments aux fossés ou directement dans les cours d'eau.

Les actions sont simples et efficaces: équiper la fin des gouttières avec un baril de récupération d'eau de pluie; éviter que le ruissellement crée des foyers d'érosion sur votre terrain (principes d'aménagement complétés) et aussi, réaliser un jardin de pluie qui favorise l'infiltration et réduit le volume d'eau aux fossés et aux lacs. Pour en savoir plus, communiquez avec le Service de l'environnement.



Écocentre

L'Écocentre est situé à Saint-Sauveur. Vous y trouverez les installations et l'équipement adéquats pour disposer d'une multitude de matières. Le site de l'Écocentre vous informera sur les matières qui y sont récupérées et sur les heures d'ouverture.

Écocentre de Saint-Sauveur
2125, rue Jean-Adam (route 364)
Saint-Sauveur
450 227-2451
ville.saint-sauveur.qc.ca



Matières résiduelles

À Sainte-Anne-des-Lacs, c'est la MRC des Pays-d'en-Haut qui s'occupe de la collecte des matières résiduelles et de toute la gestion entourant ces activités. La collecte est désormais à trois voies, c'est-à-dire qu'une collecte est réalisée pour les déchets ultimes (bac noir), les matières organiques et compostables (bac brun) ainsi que les matières recyclables (bac vert ou bleu).

Depuis novembre 2020, la collecte des déchets ultimes (bac noir) s'effectue une fois par mois durant l'hiver, soit de novembre à avril. Cette mesure, couplée à la cueillette à trois voies, a permis de considérablement diminuer les volumes de déchets ultimes dirigés vers les lieux d'enfouissement technique puisque les matières organiques et recyclables y sont désormais détournées. L'important est de bien séparer vos types de déchets domestiques.

En 2020, c'est 1 038 683 kg de déchets ultimes qui ont été générés, comparativement à 942 552 kg qui ont été détournés de l'enfouissement final (recyclage et compostage combinés).

Tout ce qui peut être détourné des sites d'enfouissement a un impact économique et environnemental positif. Remplir le bac brun à l'année est une habitude à prendre au même titre qu'on recycle depuis plusieurs années. Aidez-nous à réduire le volume de déchets ultimes dirigés vers les sites d'enfouissement. Une bonne gestion des matières résiduelles commence avec vous et chez vous. Pensez bac brun et vert avant le bac noir.

Types de bacs acceptés et disposition du bac lors des cueillettes

Seuls les bacs homologués avec l'insigne de la MRC ou de la municipalité sont vidés lors des cueillettes. Le jour de la collecte, votre bac doit être placé dans votre entrée à une distance de 3 à 4 pieds du chemin (ou du banc de neige), poignées et roues vers la résidence.

Les bacs doivent être déposés en bordure du chemin entre 17 h la veille de la collecte et 7 h le matin de la collecte. Ils doivent être retirés, au plus tard, avant 10 h le lendemain du jour de la collecte pour ainsi éviter qu'il ne soit déplacé en cas de grand vent ou brisé l'hiver lors des opérations de déneigement.

Pour toute information concernant les horaires de collectes, la livraison, réparation des bacs ou tout autre question, vous pouvez contacter l'équipe d'info-collecte à infocollecte@mrcpdh.org ou au 1 855 PDH-RECYC (1 855 734-7329)



Crédit @ Meanne Belisle

Lieux d'apport volontaire

Semi-enfouis

Des lieux d'apport volontaire sont installés sur les terrains municipaux, soient à l'hôtel de ville ainsi qu'au parc Parent.

Vous pouvez y déposer les déchets domestiques, le recyclage et les matières organiques en vrac sans sac de plastique. Les gros rebuts ne sont pas acceptés aux semis-enfouis, mais ceux-ci peuvent être apportés gratuitement à l'écocentre avec une preuve de résidence ou bien placés au bord du chemin lors de la collecte des encombrants. Nous vous rappelons que les déchets de construction doivent être apportés et triés à l'écocentre.

Recyclage du polystyrène d'emballage et alimentaire

Depuis 2021, il est désormais possible de recycler vos polystyrènes. En effet, de gros bacs bleus sont disposés à l'extérieur de l'hôtel de ville, près des semi-enfouis, pour y déposer vos polystyrènes d'emballages ou alimentaires.

Autres matières

Il est également possible de venir porter vos ampoules, vieilles piles, masques et bouchons de lièges à la réception de l'hôtel de ville.

Contrôle de l'érosion

Pour tout remaniement de sol (excavation, remblai, etc.), il est nécessaire de contrôler l'érosion. Avant d'effectuer les travaux, n'oubliez pas de faire votre demande de permis. Renseignez-vous auprès de la Municipalité sur les différentes techniques et leur importance. L'érosion est l'une des principales causes du vieillissement prématuré de nos plans d'eau. Les techniques à utiliser sont simples, peu coûteuses et efficaces.

Pesticides et fertilisants

Ils sont interdits sur tout le territoire de la Municipalité (règlement no 422-2017). Les fertilisants et pesticides contribuent à enrichir nos lacs en nutriments, ce qui a pour effet d'augmenter le nombre de plantes aquatiques, d'algues et de cyanobactéries (algues bleu-vert). Pour entretenir votre gazon tout en préservant l'environnement, pratiquez l'herbicyclage. Cette méthode consiste à laisser le gazon au sol après l'avoir coupé. Évitez de couper votre gazon trop court; une longueur de 5 à 8 cm est idéale.

Aussi, plusieurs semences peuvent être utilisées pour stimuler une pelouse naturelle : radis fourrager, sarrasin, seigle d'automne, trèfle rouge, avoine, pois fourrager, etc. La période des fleurs de pissenlit est courte et il est normal d'avoir des pissenlits. Ils sont éphémères et servent aux pollinisateurs.

Milieux humides

Les milieux humides tiennent un rôle important quant à la santé des plans d'eau. Ils constituent un habitat hautement diversifié et productif. Ici règne un refuge indispensable pour nombre d'espèces d'oiseaux, poissons, reptiles, mammifères et amphibiens.

Les milieux humides constituent des ensembles fragiles et vulnérables et les torts causés par certains travaux sont souvent irréparables. La Municipalité protège les milieux humides sur son territoire de façon rigoureuse. Avant d'entreprendre des travaux de toute nature sur votre terrain bordé d'un milieu humide (marais, marécage, étang ou tourbière), informez-vous auprès du Service de l'environnement qui vous guidera à travers les nombreuses étapes préalables aux autorisations requises, lorsque possible.



Le rôle des milieux humides

- ✓ Contrôle des crues;
- ✓ Barrière contre les sédiments;
- ✓ Diminution de la turbidité;
- ✓ Réduction des pathogènes et des contaminants;
- ✓ Prévention de l'érosion;
- ✓ Recharge des aquifères;
- ✓ Habitats fauniques et floristiques uniques et très riche;

De plus, les faons naissent et grandissent dans ces milieux.

Crédit @ Municipalité SADL

PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE
OVER 20 YEARS OF EXPERIENCE



Gestion Boréal

NORTHERN LIGHT MANAGEMENT

GESTION RÉSIDENTIELLE COMPLÈTE

COMPLETE RESIDENTIAL MANAGEMENT

- Inspection hebdomadaire
- Assistance 24h/24h et 7/7
- Gestion de vos bacs de déchets
- Gestion et coordination des fournisseurs de services
- Entretien ménager complet
- Services personnalisés sur demande et selon vos besoins

- Weekly inspection
- 24/7 assistance
- Management of your waste bins
- Management and coordination of service providers
- Complete housekeeping
- Personalized services on request and according to your needs

Nous demeurons disponibles pour toutes éventuelles questions.
We are available to answer any questions you may have.

Michel 450 602-7094
Sylvie 514 821-9894
infogestionboreal@gmail.com

Arbres / Couvert forestier

La conservation à l'état naturel d'une partie des terrains est un formidable rempart pour le maintien de la fragilité de notre couvert forestier à Sainte-Anne-des-Lacs.

De plus, sachez qu'il est obligatoire de conserver un couvert forestier minimal sur chaque propriété. Pour connaître la superficie minimale à garder à l'état naturel, veuillez communiquer avec nous ou consulter notre site Internet.

Ex. : Pour les lots de 3 000 m² à 9 999,99 m² 40 % de la superficie peut être aménagée (jusqu'à concurrence de 2 600 m²) et 60 % doit être conservée à l'état naturel.

Nos arbres préservent la qualité de notre environnement et empêchent aussi l'érosion des terrains. Les arbres morts ont aussi leur utilité, car ils permettent de maintenir la biodiversité de nos écosystèmes en fournissant nourriture et abri à une grande diversité d'organismes (insectes, reptiles, amphibiens, oiseaux et mammifères), il ne faut donc pas systématiquement tous les couper. Les arbres en fin de vie n'ont jamais été aussi vivants! Il est nécessaire de présenter une demande de permis à la Municipalité avant de procéder à toute coupe d'arbre (incluant les arbres morts, dangereux, etc.). De façon regrettable, il faudra toujours couper des arbres (développement, ressources, épidémies, etc.).

Toutefois, la diversité et la stabilité d'un peuplement forestier passent par nos bonnes actions de planter des essences indigènes.



Béton
David Piché

R.B.Q. : 6825-7551-01

FINITION BÉTON-CRÉPI

Dalle de béton

Béton estampé

Réparation

Petits travaux d'excavation

450 512-3183 • betonpiche@gmail.com



soluo
solutions septique

La référence en installations septiques dans les Laurentides. Depuis 1995.

- ♦ Accompagnement gratuit
- ♦ Tests de sols et plans d'installations septiques
- ♦ Inspection complète
- ♦ Travaux clé en main

Débutez votre projet sur soluo.com ou 450 227-7825

Bande de protection riveraine

La bande de protection riveraine mesure 10 ou 15 mètres selon la pente du terrain située sur le périmètre des lacs, cours d'eau et milieux humides. Cette zone protégée rend de multiples services écologiques. Appelée aussi rive, elle est mesurée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux (LNHE), vers l'intérieur des terres. Celle-ci est délimitée par un professionnel en la matière avec une méthodologie reconnue par le MELCC. Dans cette bande de protection riveraine, sachez que la coupe de gazon et le contrôle de la végétation sont interdits. Adressez-vous au Service de l'environnement afin de vérifier la réglementation en vigueur. Nous mettons beaucoup d'efforts à appliquer ce règlement visant essentiellement à assurer la santé de nos éléments naturels. Ces ceintures vertes assurent des relations d'interdépendances de qualité à la grandeur des bassins versants.

Les rôles de la bande de protection riveraine

- ✓ Un habitat pour la faune et la flore;
- ✓ Une barrière contre les apports de sédiments aux plans d'eau;
- ✓ Un rempart contre l'érosion des sols et des rives;
- ✓ Un écran contre le réchauffement excessif de l'eau;
- ✓ Un régulateur du cycle hydrologique;
- ✓ Un filtre contre la pollution de l'eau;
- ✓ Un brise-vent naturel;
- ✓ Un avantage pour votre propriété avec la conformité de la rive versants.

Embarcations nautiques et station de lavage

Les embarcations à propulsion mécanique (moteur à carburant) sont interdites sur les plans d'eau de Sainte-Anne-des-Lacs. Seuls les moteurs électriques de 7,5 kW maximum sont autorisés sans toutefois dépasser la vitesse de 10 km/h. Mieux encore, est d'utiliser le canot, le kayak ou un pédalo.

Une station de lavage des embarcations nautiques a été inaugurée en 2021 et le projet a bénéficié d'une subvention de 6 000\$ du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. La station de lavage est située en face de la patinoire municipale au 723, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette dernière est gratuite et libre-service. À Sainte-Anne-des-Lacs, il est désormais obligatoire de nettoyer son embarcation ainsi que les équipements associés avant de procéder à la mise à l'eau. Le lavage des embarcations est une étape primordiale à effectuer et s'inscrit dans les efforts déployés par la Municipalité afin de prévenir l'insertion d'espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAE).

L'insertion des EAE dans un milieu lacustre ont des conséquences dévastatrices pour l'écosystème.



**SUIVEZ-NOUS
SUR NOS DIFFÉRENTES
PLATEFORMES**
(site Web, infolettre,
Facebook, Instagram, LinkedIn)

Pour ne rien manquer
de l'actualité municipale.

Communications

À Sainte-Anne-des-Lacs, offrir des communications de qualité est l'une de nos priorités. Nous avons à cœur d'informer la communauté.

Site Web | sادل.qc.ca

Le site Web de la Municipalité est LA référence. Vous y trouverez l'information municipale relative à la vie démocratique, aux actualités, aux grands projets en cours, aux événements, aux loisirs, à l'environnement, à l'urbanisme, à la sécurité Incendie, aux travaux publics, à la bibliothèque, à l'administration et plus encore !

Portail citoyen | citoyen.sادل.qc.ca

Grâce au portail citoyen, vous pouvez faire des signalements, remplir des demandes en ligne (permis, dépôt de candidature, appui financier, etc.) et vous inscrire aux alertes citoyennes par SMS.

Alerte urgence

Accidents majeurs, conditions météorologiques extrêmes et toute autre urgence sur le territoire.

Alerte communications

Événements, séances du conseil, séances de consultation et séances d'information de la Municipalité.

Alerte feux à ciel ouvert

Avertissements des interdictions de feux à ciel ouvert.

Infolettre | sادل.qc.ca/abonnement-a-linfolettre/

L'infolettre hebdomadaire est envoyée tous les vendredis et contient les dates importantes pour les semaines suivantes, les actualités municipales des prochains jours et de l'information sur l'environnement, la sécurité publique et incendie, les travaux publics, les loisirs, la bibliothèque et les activités des organismes communautaires.

Si c'était une perte
de contrôle, il lui
aurait dit ça
devant tout le monde.

#ÇaSuffitÇaAussi

On est là pour en parler.
1 800 363-9010
438 601-1211 (texto)

Hey, fais moi plus JAMAIS ça...

Hier quand on était chez
Juliette, tu cruais tout le
monde !

T'es tellement guidoune 🤔. Tu
t'es complètement humiliée
devant tout le monde pis tu t'en
rends même pas compte 😞.



SOS

**VIOLENCE
CONJUGALE
1800 363-9010**

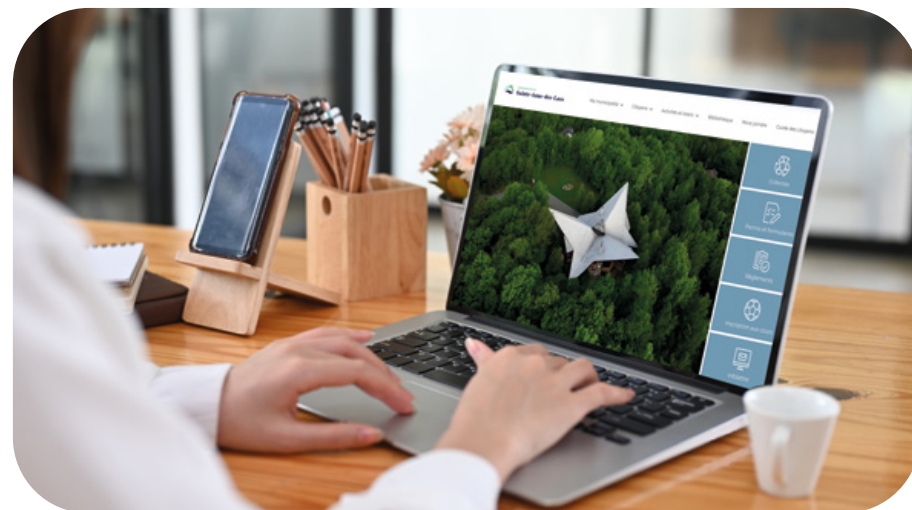
SERVICES 24/7

**GRATUITS
BILINGUES
ANONYMES
CONFIDENTIELS**

Médias sociaux

La page Facebook et le compte Instagram de la Municipalité sont très actifs. Sur une base quotidienne, vous serez informé des urgences (accident majeur, tempête, etc.), des événements à venir, des rappels à ne pas oublier, des moments importants au sein de la communauté, des jours et semaines thématiques et plus encore !

Nous avons aussi un groupe Facebook pour la bibliothèque ! En vous abonnant, vous pourrez connaître les nouveautés, les conférences et autres activités à venir à la bibliothèque et vous pourrez partager votre passion des livres avec le groupe.



Bulletin municipal L'Étoile

Ce bulletin est envoyé par la poste trois fois par année (printemps/été, hiver et automne) afin de vous informer sur les actualités municipales des prochains mois, les rappels de saison, la programmation des cours de la session à venir, les activités et les événements à ne pas manquer, les nouveautés de la bibliothèque et tout ce qu'il y a à savoir sur les organismes communautaires de la municipalité.

L'Étoile se veut un guide à conserver chez soi jusqu'à la prochaine édition !

Autres communications

En plus de tous ces moyens de communication, vous pouvez vous fier aux enseignes se trouvant à différents endroits sur le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs. Ceux-ci indiquent les événements, certaines dates importantes, les interdictions de feux à ciel ouvert et certains règlements.

En lisant votre journal local (Journal Accès et Journal des Citoyens), vous pourrez trouver une publication de la Municipalité chaque mois sur les rappels importants à venir.

Si vous avez des suggestions au sujet des communications, n'hésitez pas à nous contacter. Quelques fois par année, nous invitons la communauté pour des activités de participation citoyenne. Nous espérons vous y voir !

Loisirs, culture et vie communautaire

C'est avec plaisir que nous vous invitons à découvrir les activités, les événements, les installations et la vie communautaire à Sainte-Anne-des-Lacs. Dans un esprit de partage et de convivialité, nous faisons équipe avec les organismes communautaires œuvrant sur le territoire de la Municipalité. Ensemble, cultivons le plaisir, le partage et la détente au sein de notre belle communauté !

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a pour mandat d'offrir des installations de qualité, des points de rencontre agréables, des loisirs pour tous les âges et des événements culturels, sportifs et communautaires répondant aux besoins des résidents tout en favorisant la prise en charge du milieu.

Au cours de votre lecture des prochaines pages, vous découvrirez tout ce qui se passe au cours d'une année au sein de la communauté. Bien entendu, même si nous vous offrons un portrait sur quatre saisons, plusieurs de ces possibilités restent accessibles tout au long de l'année.

L'hiver à Sainte-Anne-des-Lacs

On patine !

Une patinoire à bande et un rond sont aménagés au parc Henri-Piette. La saison des patinoires débute vers la mi-décembre. Elles sont ouvertes de 10 h à 22 h, à l'exception de certains fériés et selon le bon vouloir de dame Nature. Vous pouvez vous rendre à sadl.qc.ca ou sur la page (Facebook facebook.com/MunicipaliteSADL) pour les mises à jour de l'état des patinoires. Un chalet patin est à votre disposition.



Ligue de hockey mixte récréative intermunicipale pour les 5 à 16 ans

La mission de cette ligue est de favoriser la pratique de l'activité physique chez les jeunes, le maintien d'un mode de vie sain et actif, et ce, tout en profitant des plaisirs de l'hiver sur une patinoire extérieure. La ligue désire poursuivre sa mission en donnant accès, à peu de frais, aux jeunes sur son territoire qui souhaitent pratiquer ce sport dans un encadrement éducatif, participatif et sécuritaire. Les joueurs et les joueuses auront la chance de jouer une partie sur une glace intérieure au Centre sportif des Pays-d'en-Haut à la fin de la saison.

sadl.qc.ca pour les détails

On glisse !

Une glissade familiale est aménagée en face de la bibliothèque, au parc Henri-Piette. Apportez vos tubes! Des tubes sont également disponibles.

On s'amuse !

Un château de neige géant est aménagé sur le terrain de balle avec une superbe glissade ! Profitez du coffre à jouets : du matériel pour jouer dans la neige est à votre disposition (pelles, seaux, moules pour fabriquer des châteaux de neige, etc.) Merci de remettre le matériel dans le coffre après usage.

Semaine de relâche

Mets ta tuque, ton foulard et viens jouer dehors !

Chaque année, lors de la relâche scolaire, des activités à l'extérieur et à la bibliothèque sont organisées. Une belle façon de profiter des plaisirs de l'hiver et des dernières bordées de neige !



Le printemps et l'été à Sainte-Anne-des-Lacs

Le printemps annonce le début des inscriptions au camp de jour et aux activités extérieures en vue de l'été !

Camp de jour Magicoparc 5 -13 ans (maternelle complétée)

Emplois

Votre jeune est à la recherche d'un emploi d'été qui lui permettra de profiter de la nature et de faire partie d'une équipe dynamique et engagée ? Surveillez les communications de la Municipalité dès le mois de février pour connaître les offres d'emplois du camp de jour Magicoparc.

Inscription au camp de jour

Vous avez des enfants et vous souhaitez les inscrire au camp de jour de la Municipalité ? Les inscriptions commencent dès le début du mois d'avril.

Activités extérieures

Dès l'arrivée du printemps (et parfois un peu avant), vous pouvez surveiller l'infolettre et la page Facebook pour l'annonce des inscriptions aux activités extérieures qui ont lieu l'été.

Parmi les activités offertes, il y a entre autres la balle molle, le baseball, le soccer et la pétanque. Certains de ces sports sont offerts par des partenaires ou des organismes communautaires. Vous pouvez vous rendre à sadl.qc.ca pour les détails.

L'été est synonyme d'activités en plein air à Sainte-Anne-des-Lacs !

Activité mini-soccer 3-6 ans

Vous avez le goût de vous impliquer auprès des jeunes ? Vous pouvez écrire à mclesperance@sadl.qc.ca.

L'objectif est de faire bouger les enfants afin qu'ils éprouvent du plaisir et qu'ils apprennent le soccer de façon progressive.

Lieu :

Terrain de balle molle de Sainte-Anne-des-Lacs.

Horaire :

Le lundi, de 18 h 30 à 19 h 30.



Inscription au soccer 6 à 15 ans | FC Boréal à Prévost

En tant que résident de Sainte-Anne-des-Lacs, vous avez droit au tarif résident lors de votre inscription auprès de l'organisme FC Boréal de la Municipalité de Prévost. Il s'agit d'une belle collaboration. En effet, certaines pratiques ont lieu les mardis et jeudis au terrain de balle de Sainte-Anne-des-Lacs.

Joignez-vous à la ligue pour adultes de balle-molle de Sainte-Anne-des-Lacs

Inscription dès le début du mois de mai.

Lieu :

Terrain de balle molle de Sainte-Anne-des-Lacs.

Horaire :

Le mercredi, mi-juin à mi-septembre.

Objectif :

Partager de beaux moments avec la communauté et s'amuser !

L'eau pour tous !

Dès le mois de juin, il est possible de profiter de la baignade au lac Loiselle.

Le conseil municipal souhaite permettre à toutes les Annelacoises et tous les Annelacois de bénéficier des plaisirs de la baignade en pleine nature, dans le respect des préoccupations de l'ensemble de la communauté et de l'environnement. Il s'agit aussi d'intégrer les valeurs de culture et de plein air au sein du noyau villageois.

sadl.qc.ca pour les détails



Fête nationale du Québec

Le 23 juin, toute la communauté annelacoise est invitée à célébrer la fête nationale du Québec au parc Henri-Piette. Au programme : des activités, des spectacles, de la musique québécoise, des kiosques de nourriture et plus encore !



Location d'embarcations nautiques au parc Irénée-Benoit

Dès le mois de juin, il est possible de profiter gratuitement* de la location d'embarcations nautiques au parc Irénée-Benoit, qui donne sur le lac Marois. **Il est possible de choisir entre plusieurs types d'embarcations :**

- ✓ Kayaks simples;
- ✓ Kayaks doubles;
- ✓ Canots;
- ✓ Pédalos;
- ✓ Planches à pagaie gonflables et rigides (paddle board).

*Une tarification est en vigueur pour les non-résidents.

sadl.qc.ca pour les détails

L'automne à Sainte-Anne-des-Lacs (Parcs et sentiers)

À l'automne, la Municipalité s'habille de ses mille couleurs ! C'est le moment parfait pour profiter des parcs et des sentiers.



Forêt Héritage | 300, chemin Filion

La Forêt Héritage offre une expérience riche et unique ! Plusieurs activités non motorisées sont pratiquées sur le site : la marche, la course en sentier, le vélo de montagne, la raquette, le ski de fond, le vélo d'hiver et le géocaching.

heritagedunord.org pour les détails



Parc Henri-Piette 725, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs

Situé au cœur du noyau villageois, ce lieu d'amusement peut accueillir plusieurs clientèles et plusieurs types d'activités : jeux de pétanque, volleyball, balle molle, baseball, basketball, parc à modules de jeux pour les tout petits et les ados. Un endroit tout indiqué pour pique-niquer. Vous pouvez aussi vous balader dans le sentier d'hébertisme aménagé tout près du parc. Il est accessible à pied, tout à côté de la bibliothèque. Venez admirer la nature en famille !

Sentier historique Loken Départ près l'hôtel de ville au 773, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs

Véritables témoins du passé, certains sentiers patrimoniaux subsistent encore aujourd'hui. Le sentier de la Loken est l'un de ces emblèmes de notre territoire. Ouverte dans les années 1950 par un amoureux et bâtisseur du plein air, Mikarl Loken, cette piste fut longtemps utilisée par les célèbres clubs de ski de la région.



Parc Parent | 333, chemin Filion

Situé au croisement des chemins Filion et Dunant, ce parc vous offre une aire de pique-nique et un module de jeux. Un endroit calme où emmener la famille la fin de semaine !



Événements et programmation des cours

Journées de la culture

Vers la fin du mois de septembre, des milliers de propositions culturelles font vibrer la population québécoise à l'occasion des Journées de la culture. Sainte-Anne-des-Lacs participe à cet événement en organisant diverses activités, prestations et expositions culturelles.

Foire du cadeau

Vers la mi-novembre, la population de Sainte-Anne-des-Lacs a la chance de rencontrer plusieurs artisans juste à temps pour les Fêtes ! La Foire du cadeau, c'est l'endroit tout désigné pour faire le plein d'idées : bijoux, chandelles, friandises, savons, textiles tissés, écharpes, tabliers, articles en bois, tricots, lainages et plus encore !

Hommage aux bénévoles

Au début du mois de décembre a lieu un événement au centre communautaire pour souligner l'apport inestimable des bénévoles de Sainte-Anne-des-Lacs. En effet, tout au long de l'année, plusieurs personnes œuvrent bénévolement dans divers secteurs, événements, activités, comités et organismes. Elles donnent de leur temps au profit des gens d'ici, et cela contribue à faire de la population annelacquoise une communauté tissée serrée. Cet hommage annuel se veut un beau rassemblement pour célébrer les individus engagés envers leurs pairs.

Programmation des cours

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire offre une programmation de cours printanière, automnale et hivernale. De nombreux cours sont offerts et varient selon la saison : yoga, stretching et tonus, peinture, tai-chi-chuan, danse, chorale et plus encore !

Les inscriptions se font en ligne à sadl.qc.ca

Vie communautaire

Devenir bénévole

Vous aimeriez vous impliquer et donner un peu de votre temps ? Vous pouvez remplir ce formulaire en ligne : citoyen.sadl.qc.ca/demandes-en-ligne/formulaire-pour-devenir-benevole.

Nous communiquerons avec vous par la suite.



Participer aux activités et aux événements communautaires

Plusieurs organismes communautaires œuvrent au sein de la communauté et offrent des activités et des événements à différents moments de l'année.

Que ce soit un dîner communautaire, des activités au centre communautaire pour les jeunes et les aînés, des événements culturels, sportifs, des levées de fonds ou autre, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Location

Centre communautaire et terrain de balle

Vous souhaitez organiser un événement intérieur ou extérieur à Sainte-Anne-des-Lacs ?

En tant que résident, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel pour la location du terrain de balle (près du parc Henri-Piette) et du centre communautaire (1, chemin Fournel).



Soutien à l'excellence sportive pour la jeunesse

Votre jeune excelle dans sa discipline sportive ?

La Municipalité s'est dotée d'une politique de soutien à l'excellence sportive pour la jeunesse afin de souligner les accomplissements des jeunes athlètes annelacois.

L'objectif est de reconnaître le développement de la relève sportive et de soutenir les athlètes qui se démarquent dans leur discipline par un soutien financier lors de participation à des compétitions ou événements sportifs à caractère régional, provincial, national ou international.

Vous pouvez remplir une demande sur le portail citoyen à citoyen.sadl.qc.ca/demandes-en-ligne/soutien-lexcellence-sportive-pour-la-jeunesse-depot-de-candidature.

Activités n'étant pas offertes sur le territoire de la Municipalité

Plusieurs activités de loisirs sont proposées en tenant compte des installations présentes sur le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs. Malgré les ententes intermunicipales avec les municipalités environnantes, des besoins restent à combler. Ainsi, dans le but d'encourager la pratique d'activités physiques et culturelles auprès de ses citoyens, la Municipalité offre un remboursement de la différence entre le coût résident et le coût non-résident pour les activités n'étant pas offertes sur son territoire ou dans le cadre d'une entente intermunicipale.

Centre sportif Pays-d'en-Haut

Situé à Sainte-Adèle, le Centre sportif Pays-d'en-Haut est un lieu de rassemblement unique misant sur l'activité physique, la détente et la socialisation.

Proposant des infrastructures de pointes dans un environnement naturel, ce pôle sportif majeur pour les Laurentides vise toutes les générations dans un effort commun vers un mode de vie plus actif.

En tant que résident, vous avez accès au tarif préférentiel. Pour connaître la programmation du Centre sportif Pays-d'en-Haut, rendez-vous à centresportifpaysdenhaut.com.

Bibliothèque

Véritable lieu de rencontres et de diffusion des connaissances, notre bibliothèque est un pilier important de la culture et de la vie communautaire de notre municipalité. Constatant à l'écoute des besoins de ses citoyens, elle vise à offrir une panoplie de documents, d'animations, d'activités et de conférences qui répondent à leurs besoins d'apprentissage, d'information, de culture, de créativité, d'évasion. Bienvenue à tous!

Tarification

Les résidents de Sainte-Anne-des-Lacs bénéficient d'un abonnement gratuit.

De plus, aucun frais de retard en cas d'oubli !

Services offerts

- ✓ Prêt de livres, revues, jeux, casse-têtes;
- ✓ Réservations de documents;
- ✓ Prêt entre bibliothèques;
- ✓ Accès au dossier d'abonné en ligne;
- ✓ Collection de documents numériques (livres et revues), de cours en ligne et de ressources en généalogie;
- ✓ Ordinateur public et accès wifi gratuit;
- ✓ Animations pour enfants et conférences pour adultes;
- ✓ Activités estivales spéciales pour les jeunes;
- ✓ Concours tout au long de l'année;
- ✓ Service de référence virtuelle Réponsatout disponible via notre site web.

Heures d'ouverture

Dimanche : 9 h 30 à 15 h
Mardi : 10 h à 12 h et 13 h à 18 h
Mercredi : 10 h à 12 h et 13 h à 18 h
Vendredi : 13 h à 17 h 30

Inscrivez-vous au groupe Facebook de la bibliothèque : bit.ly/bibliosadl !

Notre collection

Notre collection totalise environ 12 000 documents en français et en anglais comprenant romans, documentaires, revues, bandes dessinées, jeux, casse-têtes et albums pour enfants. Elle est régulièrement mise à jour pour tenir compte des besoins des abonnés. Le service de prêt entre bibliothèques donne accès à des titres qui ne sont pas disponibles sur place. Quant à la collection de livres numériques, elle est en constante évolution et compte à ce jour plus de 30 000 titres.

Prêt

L'abonnement donne le droit d'emprunter un maximum de 10 documents pour une période de 3 semaines. Les renouvellements sont possibles. L'abonnement permet également d'emprunter 3 livres numériques pour une durée de 3 semaines.



Document perdu ou abîmé

L'abonné est responsable du document qu'il emprunte.

Si celui-ci est perdu ou endommagé, l'abonné doit en défrayer le coût de remplacement selon la charte des tarifs en vigueur établie par le Réseau Biblio Laurentides, affichée à la bibliothèque.

Adresse

723 chemin de Sainte-Anne-des-Lacs
(dans le parc Henri-Piette)
Téléphone : 450 224-2675 poste 300
Courriel : biblio@sadl.qc.ca
Site web : mabiblioamoi.ca/sainte-anne-des-lacs

Le Réseau Biblio Laurentides

Le Réseau Biblio des Laurentides regroupe 59 bibliothèques de la région des Laurentides et permet d'offrir à notre clientèle plus de 500 000 documents.

Le PEB (prêt entre bibliothèques) est disponible pour vous procurer un titre que nous n'aurions pas chez nous.

Accès sans fil

Un accès Internet sans fil est à votre disposition de 6 h à 21 h tous les jours.

Club de lecture

Chaque mois, des passionnées de lecture se rencontrent à la bibliothèque. On y échange sur les titres, les auteurs ou les genres littéraires.

Nip biblio

Il vous est possible d'accéder à votre dossier pour renouveler ou réserver un document par Internet. Il vous suffit de passer à la bibliothèque pour enregistrer votre NIP ou d'en faire la demande via le Réseau Biblio.

Heure du conte

Plusieurs fois dans l'année, la bibliothèque organise l'heure du conte. Cet événement rassembleur permet aux enfants de laisser libre cours à leur imagination le temps d'une histoire !

Groupe Facebook

Inscrivez-vous au groupe Facebook de la bibliothèque afin de connaître les dates des différents événements tout au long de l'année et ne rien manquer des nouveautés !

Livres numériques

Des livres, revues et autres ressources numériques sont accessibles pour tous les abonnés. Il vous suffit d'avoir votre numéro d'abonné et votre NIP.



Incendie et sécurité publique

La sécurité publique

La sécurité publique se définit comme suit :

- ✓ Le centre d'appels d'urgence **911**
- ✓ Le service de police
- ✓ Le service de sécurité incendie
- ✓ La sécurité civile



Chacune des organisations est étroitement liée aux autres afin d'assurer la sécurité des citoyens. Vous trouverez à la page 44 les coordonnées de ces organisations.

Centre d'appels d'urgence 911

En cas d'urgence qui nécessite l'intervention de pompiers, de policiers ou d'ambulanciers, composez le **911**.

Si vous composez le **911** par erreur, ne raccrochez pas ! Expliquez l'erreur; cela évitera de faire déplacer un véhicule d'urgence inutilement.

Évitez de programmer le **911** sur l'appareil téléphonique. Cette habitude entraîne souvent des appels au **911**, tout simplement parce que la personne n'a pas fait la bonne touche sur le téléphone encombrant les lignes du **911** inutilement et retardant un appel vraiment urgent !

Le **911** vous repère. La provenance des appels est affichée à l'écran du préposé aux appels d'urgence. En cas de perte de conscience, de panique ou d'obligation de quitter les lieux une fois le **911** composé, un véhicule d'urgence est mobilisé pour se rendre sur place.

Vous pouvez composer le **911** à partir d'une cabine téléphonique sans utiliser de pièces de monnaie. L'adresse de la cabine s'affichera sur l'écran du préposé et celui-ci sera en mesure de localiser d'où vous appelez.

Le service de police

La Sûreté du Québec fait office de police municipale à Sainte-Anne-des-Lacs. Basé à Saint-Sauveur au **2141, ch. Jean-Adam (route 364)**, le poste de la SQ couvre tout le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. On peut joindre la SQ en composant le 450 227-6848.

Le service de sécurité incendie

Le Service de sécurité incendie intervient dans une multitude de situations et d'incidents d'urgence tels que :

- ✓ La lutte contre les incendies de bâtiment;
- ✓ Les feux de forêt;
- ✓ Les feux de véhicule;
- ✓ Les déversements et les fuites de matières dangereuses;
- ✓ Les accidents routiers;
- ✓ Les personnes en détresse;
- ✓ Et plus encore.

La caserne est au 765, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs. L'organisation de la sécurité incendie est en mesure de répondre aux urgences 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

En plus de répondre aux situations d'urgence, le Service de sécurité incendie assure la prévention des incendies. À chaque année, les pompiers procèdent à des visites résidentielles afin de vérifier les dispositifs de détection et d'avertissement en cas d'incendie. De plus, les citoyens peuvent recourir aux services d'un préventionniste afin de répondre à des questions plus spécifiques lorsque nécessaire.

Pour joindre le Service de la sécurité publique et incendie, composez le 450 224-2675, poste 231 ou 232.

La sécurité civile

Sainte-Anne-des-Lacs a prévu un plan de sécurité civile qui contient les mesures à prendre pour faire face à une situation d'urgence ou de sinistre. Ces mesures permettent de maintenir le plus longtemps possible des services essentiels comme :

- ✓ Le secours et la sécurité des personnes;
- ✓ La sauvegarde des biens;
- ✓ L'hébergement;
- ✓ L'alimentation en eau et en vivres;
- ✓ L'hygiène.

Outre ces mesures d'intervention et de rétablissement, la Municipalité met généralement en place des mesures pour prévenir les sinistres ou pour en diminuer les conséquences. Elle prévoit aussi des mesures pour se préparer à faire face aux urgences, comme la tenue d'exercices ou la formation du personnel.

La sécurité civile est une responsabilité partagée. Quelques précautions suffisent pour mettre toutes les chances de votre côté. Même si Sainte-Anne-des-Lacs a un plan de sécurité civile, il est de la responsabilité de chacun de se préparer aux situations d'urgence.

Ayez une trousse d'urgence - Canada.ca

Afin d'obtenir plus d'information en la matière, nous vous invitons à communiquer avec nous.



Règlements et consignes de sécurité

Feux en plein air

Nouvelle procédure :

- ✓ Aucun permis nécessaire, vous n'avez qu'à remplir le formulaire avant de procéder au feu à ciel ouvert
- ✓ Pour tout feu en plein air excédant 1,5 mètre carré, vous devez compléter le formulaire. L'autorisation sera valide pour une durée de 5 jours à partir de la date prévue du feu à ciel ouvert (à préciser dans le formulaire)
- ✓ Il est de votre responsabilité de nous contacter (par courriel ou téléphone) pour que votre permis soit prolongé avant la date d'expiration de celui-ci.

Pour accéder au formulaire :

citoyen.sadl.qc.ca/demandes-en-ligne/feux-en-plein-air



Les avertisseurs de fumée

Tous les logements (lieux d'habitation) doivent obligatoirement être pourvus minimalement d'un avertisseur ou détecteur de fumée fonctionnel.

Numérotage des maisons et des bâtiments

Tous les propriétaires sont obligés d'apposer un numéro civique sur leurs maisons et autres constructions. Ils doivent être facilement repérables de la voie publique.

Ramontage des cheminées

Il est fortement recommandé de procéder au ramontage de sa cheminée au moins une fois par année.

sadl.qc.ca pour les détails

Travaux publics

Ce service a pour mandat d'entretenir le réseau routier ainsi que les infrastructures de gestion pluviale. Il s'assure également que la construction des nouveaux chemins. De plus, il collabore étroitement avec le Service des loisirs pour l'entretien des parcs, des bâtiments, de la patinoire et du terrain de balle.

Son rôle

- ✓ La reconstruction des chemins en mauvais état;
- ✓ L'entretien des ponceaux et des fossés;
- ✓ L'entretien des chemins;
- ✓ Le balayage des chemins au printemps;
- ✓ L'application d'abat-poussière et le nivelage sur les chemins de gravier;
- ✓ Lignage des chemins;
- ✓ L'installation et l'entretien de la signalisation routière;
- ✓ L'éclairage des chemins;
- ✓ Le fauchage des accotements de chemins pour contrôler principalement l'herbe à poux et assurer une bonne visibilité;
- ✓ L'émondage des arbres qui nuisent au réseau routier ou qui sont dangereux;
- ✓ Le déneigement et le sablage des chemins.
- ✓ La réception des branches;
- ✓ Et plus encore !

Rappelons que le stationnement est interdit à toute heure du jour ou de la nuit sur la voie publique.

En effet, étant donné l'étroitesse de nos chemins, se stationner sur les chemins nuit à la sécurité de tous.

Crédit @ Normand Lamarche

Répertoire des ressources communautaires et de santé

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

INFO SANTÉ (24H / 7JRS)	811
AMBULANCE ET URGENCE	911
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Sainte-Agathe (anciennement Hôpital Laurentien)	819 324-4000
Hôpital de Saint-Jérôme	450 432-2777 / 1 866 963-2777
CLSC Sainte-Adèle	450 229-6601
CLSC Saint-Sauveur	450 227-3447
CLSC Piedmont	450 227-1571
Centre d'hébergement des Hauteurs	450 229-6601
Centre de services externes	450 229-6601
(Centre de jour : activités, services spécialisés et proches aidants)	
Centre de réadaptation en dépendance (CRD-Des Laurentides) (Alcoolisme, toxicomanie et jeux excessifs)	1 888 345-1395 / 450 432-1395

RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Drogue, aide et référence	1 800 265-2626
Centre Le Florès	1 877 569-2970
(Déficience intellectuelle)	
Centre de réadaptation Le Bouclier	1 800 263-0115
(Déficience physique, visuelle, auditive et aide technique)	
Coop Sore et l'Entraidant	579 888-0211
(Répit et soutien pour les proches aidants)	
FADOQ	1 877 429-5858
Tel-Aînés (ligne d'écoute)	514 353-2463
Gai-écoute (ligne d'écoute)	514 866-0103
ou gaieoute.org	1 888 505-1010
CALACS L'Ancre	450 565-6231 / 1 866 867-7791
(Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)	
L'Ombre-Elle	819 326-1321
(Maison pour femmes victimes de violence conjugale)	
SOS Violence conjugale	1 800 363-9010
Le Faubourg	1 866 277-3553
(Centre de prévention du suicide)	
Pallia-Vie	450 431-0488

RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Échelon des Pays-d'en-Haut.....	450 745-0133
(Santé mentale)	
CAVAC.....	1 866 532-2822
(Centre d'aide aux victimes d'actes criminels)	
Mesures alternatives des Vallées du Nord.....	450 436-6749
(Médiation et travail de proximité)	
211 Grand Montréal.....	211 ou 1 877 211-9933

TRANSPORT

Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut.....	1 855 226-5626 / 450 229-9020
Transport adapté et collectif des Laurentides.....	1 877 604-3377 / 819 774-0485

AIDE ALIMENTAIRE REPAS COMMUNAUTAIRES CUISINES COLLECTIVES

Café communautaire l'Entre-Gens.....	450 229-2211
Garde-Manger des Pays-d'en-Haut.....	450 229-2011
Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut.....	450 229-9020
(Popote roulante)	
La Rencontre.....	450 228-8606
Soupe et compagnie.....	450 744-0207
Ressources communautaires Sophie.....	450 226-1304

ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Centre de services adaptés BELL.....	1 800 361-9596
Pension, sécurité et vieillesse (Canada).....	1 800 277-9915
Régie de l'assurance maladie du Québec.....	1 800 561-9749
Régie des rentes du Québec.....	1 800 463-5185
Régie du logement.....	1 800 683-2245 / 514 873-2245
Société d'habitation du Québec - Allocation logement.....	1 855 291-6467
Services Québec.....	1 877 644-4545
(Formulaires et brochures)	
Assurance-emploi (Chômage).....	1 800 808-6352
Assistance-emploi - Sainte-Adèle (Aide sociale).....	1 877 767-8773 / 450 229-6560
Société de l'assurance automobile du Québec.....	1 800 361-7620 / 514 873-7620
Directeur de l'état civil - Montréal.....	1 877 644-4545 / 514 644-4545
Député provincial de Prévost Sonia Bélanger.....	450 224-4359
Marie-Hélène Gaudreau.....	1 844 750-1650
Députée fédérale - Sainte-Agathe-des-Monts	

Yannique Lapalme
ORTHOPHONISTE



GO rendez-vous

514 951-4427

61, CHEMIN DES COLIBRIS, SAINTE-ANNE-DES-LACS

f orthophonie-yannique-lapalme.com
yannique.orthophoniste@gmail.com



CAMPS DE L'AVENIR

Les Camps de l'Avenir animent des camps pour les jeunes, pour les familles et pour les aînés. Ils mettent aussi leurs installations à la disposition de groupes désireux de bénéficier de ce lieu enchanteur du Lac Ouimet.

514 387-6475 • 167, ch. des Oliviers, Ste-Anne-des-Lacs
10 215, av. du Sacré-Coeur, Montréal (QC) H2C 2S6

boisclair inc

MANUFACTURIER DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ

Manufacturier de fosses septiques en béton.

450 227-2468 • 715, boul. des Laurentides, Piedmont (QC) J0R 1K0
boisclairinc.ca

LEPAGE MILLWORK

MATÉRIAUX ROBERT BOYER INC.

754 chemin de Ste-Anne-des-Lacs, J0R 1B0

www.matrboyer.com

À votre service depuis 1952!

450-224-2068 info@matrboyer.com

LES ENTREPRISES

DA

DANIEL AUGER INC

REVÊTEMENT ACRYLIQUE
REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS • RÉNOVATION

450 660-0600 WWW.DANIELAUGER.CA

QUAIS LAURENTIENS® DOCKS

Depuis 1974

2379, ch. Jean-Adam
Saint-Sauveur (QC) J0R 1R7
info@quaislaurentiens.com **450 227-2342**
quaislaurentiens.com



JARDISSIMO

PÉPINIÈRE LORRAIN

...POUR LE
CHOIX!

OUVERT À L'ANNÉE!



2820, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE, ROUTE 117, PRÉVOST

450 224-2000 JARDISSIMO.CA



L'ATELIER DU TARTARE^{ca}

514 238-2322 | latelierdutartare.ca

638, ch. de Sainte-Anne-des-Lacs
Sainte-Anne-des-Lacs (QC) J0R 1B0



@GROUPEANORAK
GROUPEANORAK.COM

RBO : 5842-4904-01

VOTRE EXPERT
EN CONSTRUCTION
& EXCAVATION

ANORAK

514 746-0133